

## Limiter les apports de chaleur internes



## Dans un logement climatisé, on paie deux fois les apports internes. Pourquoi ?

Par exemple, si vous mettez en route votre four pour une heure de cuisson, il va chauffer la pièce. Il faudra alors climatiser plus. Dans ce cas, l'écogeste à adopter est d'ouvrir la fenêtre et de ne pas mettre en fonctionnement la climatisation. Il en est de même lorsque l'on prend une douche : il faut évacuer l'humidité en ouvrant les fenêtres.

Les apports internes peuvent aussi provenir des personnes qui dégagent de l'énergie sous forme de chaleur et d'humidité. La quantité de chaleur et d'humidité émise dépend de la température et de l'activité des personnes.

Aussi, supposons que vous ayez décidé de faire une fête dansante ; un conseil : faites-la à l'extérieur. Vous ferez plaisir à vos amis et soulagerez la facture électrique due à la climatisation.

Les apports internes peuvent aussi provenir des équipements informatiques et électro-ménagers. La présence d'un téléviseur, d'une fontaine à eau, d'un grille-pain, d'un PC, d'une imprimante... dégage de l'énergie même en mode veille alors, lorsque vous ne les utilisez pas, arrêtez-les.

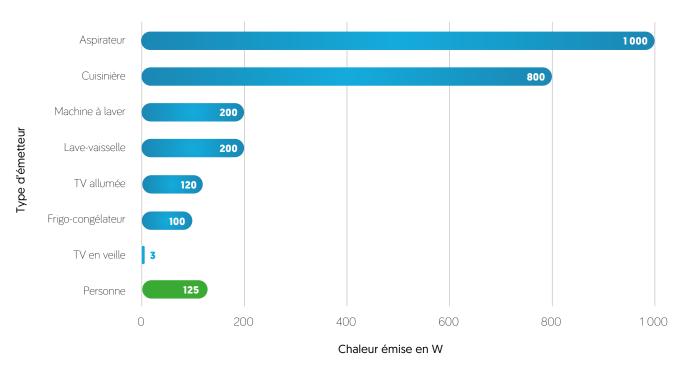
Dans vos pièces, favorisez un éclairage à basse consommation.

Essayez de regrouper les équipements produisant du chaud dans des pièces non-climatisées (par exemple congélateur, machine à laver, etc. dans un garage ou une buanderie).

De même, lorsque vous choisissez votre électro-ménager, essayez de choisir du matériel à basse consommation. C'est plus cher à l'achat mais vous paierez moins d'électricité de deux façons :

- sur la consommation de l'équipement ;
- sur la consommation du climatiseur.

Les apports internes coûtent chers, réduisons-les!



(Source: Pujol-Nadal et al., April, 2006 – Firlag and Murray, 2013).

